

# le basket-ball : fédérale

## Pour quel coût ?

Lors de la modification ou de la mise en place des tracés, trois cas se présentent :

**1°) Nouvelle construction** : aucun problème ; il suffit de tracer la nouvelle réglementation.

**2°) Il est prévu de profiter de l'intersaison pour s'attaquer à la réfection ou à la rénovation des sols sportifs** ; un budget était prévu, un complément sera nécessaire.

**3°) On découvre les modifications à réaliser** : donc, rien n'a été prévu, tout est à financer. Il faut alors envisager un budget pour qu'en 2012 les travaux soient effectués (pour les catégories H1 et H2).

## Quel budget doit-on prévoir ?

Les modifications comme on peut le voir sur le tableau concernant plusieurs points avec différentes solutions :

**Tracer** une ligne 3 points à 6m75 et la nouvelle zone rectangulaire.

**Effacer complètement** : la ligne à 3 points à 6m25 et la zone restrictive.

**Effacer partiellement** : l'ancienne ligne à trois points et l'ancienne zone restrictive.

Pour tous les types de sol, il ne faut pas s'attendre à ce que les résultats soient identiques par rapport à ce qui est en place et qui a déjà été utilisé (vieillesse). Certains parlent de rafistolage et préconisent une réfection totale selon la surface. Ce qui va singulièrement augmenter le prix de la modification (voir ci-dessous). Sans oublier qu'il y aura aussi à reprendre les tracés (intersections) des autres disciplines (voir "un rappel", plus loin).

Les aires de jeux ne pourront être traitées et estimées de manière identique, suivant le revêtement cela sera plus ou moins compliqué, le prix évoluant en conséquence.

